Les échelles des niveaux de compétence

PROGRAMME ÉDUCATIF DESTINÉ AUX ÉLÈVES AYANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE PROFONDE

Les échelles des niveaux de compétence

PROGRAMME ÉDUCATIF DESTINÉ AUX ÉLÈVES AYANT UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE PROFONDE

© Gouvernement du Québec Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2011 ISBN 978-2-550-60743-4 (version imprimée) ISBN 978-2-550-60744-1 (PDF) Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2011 Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2011

Table des matières

AVANT-PROPOS	4
PREMIÈRE PARTIE - PRÉSENTATION	5
DEUXIÈME PARTIE - LES ÉCHELLES DES NIVEAUX DE COMPÉTENCE	9
Agir efficacement sur le plan sensorimoteur	10
Exprimer adéquatement ses besoins et ses émotions	11
Interagir avec son entourage	12
Communiquer efficacement avec son entourage	13
S'adapter à son environnement	14
S'engager dans des activités de son milieu	15

Avant-propos

Selon la *Politique d'évaluation des apprentissages* (MEQ, 2003), l'évaluation est le processus qui consiste à porter un jugement sur les apprentissages, à partir de données recueillies, analysées et interprétées, en vue de décisions pédagogiques et administratives.

Dans sa fonction d'aide à l'apprentissage, l'évaluation permet à l'enseignant d'ajuster ses actions pédagogiques en fonction des progrès de l'élève. Cependant, dans sa fonction de reconnaissance des compétences, le jugement que porte l'enseignant doit permettre de rendre compte du niveau de développement de l'ensemble des compétences de l'élève. Il importe donc que la démarche d'évaluation soit réalisée de manière rigoureuse. En effet, pour procéder au bilan des acquis, l'enseignant doit considérer un ensemble d'observations recueillies dans différentes situations d'apprentissage et d'évaluation avant de poser son jugement.

Pour faciliter l'interprétation de ces observations et soutenir la prise de décision, le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport met à la disposition du personnel enseignant, des échelles des niveaux de compétence en lien avec les critères d'évaluation des compétences du *Programme éducatif destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde*. Ces échelles constituent donc une référence commune pour l'ensemble des enseignants.

Première partie : Présentation

Présentation

Les échelles des niveaux de compétence ont été élaborées en tenant compte des caractéristiques des élèves ayant une déficience intellectuelle profonde et des compétences du Programme éducatif destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde. Elles proposent des indicateurs qui permettent de baliser le jugement qui doit être porté sur le développement des compétences. Il ne s'agit pas de définir les objets d'apprentissage.

Pour chaque compétence, une échelle à quatre niveaux a été élaborée. Il importe de souligner que chacun de ces niveaux présente un portrait global de l'élève et non une liste d'éléments à vérifier individuellement. Le tableau 1 illustre la structure des échelles des niveaux de compétence.

Tableau 1 – Structure des échelles des niveaux de compétence

NIVEAU	COMPÉTENCE	JUGEMENT GLOBAL
4	COMPÉTENCE ASSURÉE	Qui est évident/mobilise l'ensemble des éléments observables
3	COMPÉTENCE Intermédiaire	Qui est assez bon/mobilise la plupart des éléments observables
2	COMPÉTENCE Modérée	Qui est assez faible/mobilise quelques éléments observables
1	COMPÉTENCE ÉMERGENTE	Qui émerge/mobilise très peu d'éléments observables

Caractère inclusif des niveaux

Il est à noter que les niveaux ont un caractère inclusif. Un aspect de la compétence qui est jugé acquis à un niveau donné est implicite dans les descriptions des niveaux supérieurs.

Tableau 2 – Caractère inclusif des niveaux de l'échelle



L'élaboration des échelles

Pour assurer la validité et la fiabilité des échelles des niveaux de compétence, la méthode d'élaboration retenue visait la recherche de consensus au sein d'un groupe d'experts. Ce groupe de personnes reconnues pour leur expertise par le réseau scolaire était composé d'enseignantes, de professionnelles et d'un directeur d'école ayant une connaissance approfondie des élèves présentant une déficience intellectuelle profonde.

Dans un premier temps, un sous-groupe du comité d'experts a identifié, pour chaque critère d'évaluation de chaque compétence du Programme, les manifestations qui pouvaient en décrire le développement. Chaque manifestation se présente comme un énoncé qui décrit une action pouvant être observée chez les élèves lorsqu'ils réalisent une tâche ou une activité et est susceptible de témoigner de l'atteinte d'un certain niveau dans le développement d'une compétence.

Par la suite, ces manifestations ont été ordonnées par gradation de pertinence pour témoigner de chacun des quatre niveaux de développement de la compétence (émergente, modérée, intermédiaire et assurée). Le tableau ainsi constitué a été appelé « l'univers des manifestations ».

Dans un deuxième temps, « l'univers des manifestations » a été soumis aux autres membres du groupe d'experts qui se sont prononcés individuellement sur la place que devrait prendre chaque manifestation dans les niveaux et sur son degré de représentativité du critère d'évaluation et de la compétence concernée.

Finalement, les membres du groupe d'experts ont fait consensus sur les manifestations à retenir pour chacun des quatre niveaux de chaque compétence. Le résultat obtenu constitue les échelles des niveaux de compétence telles que présentées dans ce document.

L'utilisation des échelles

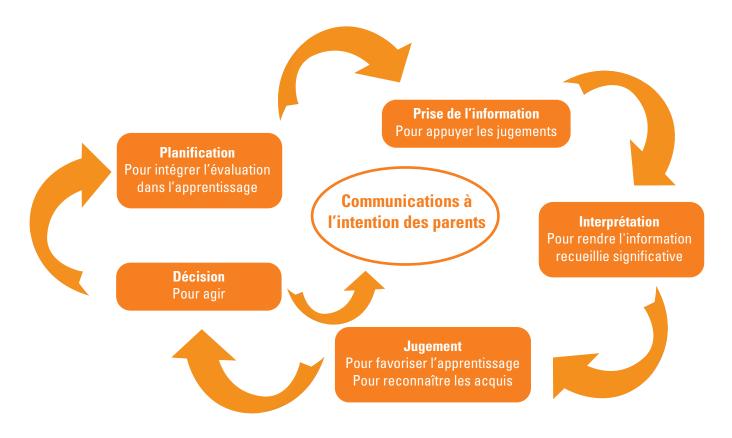
Les compétences se développent et s'évaluent à l'intérieur des situations d'apprentissage et d'évaluation. On peut difficilement porter un jugement sur les compétences d'un élève sans que de telles situations ne soient au cœur des pratiques pédagogiques. La responsabilité première de poser ce jugement revient à l'enseignant qui a planifié, suivi et évalué les apprentissages de l'élève.

Différents outils de consignation sont nécessaires pour recueillir les informations plus spécifiques et plus complètes sur les manifestations pertinentes qui témoignent du niveau de compétence atteint par l'élève. Le *Programme éducatif destiné aux élèves ayant une déficience intellectuelle profonde* suggère certains outils tels que : la grille d'observation, le portfolio, le journal de bord de l'enseignant ainsi que le dossier anecdotique. Les traces recueillies apportent de l'information qui permet à l'enseignant de situer l'élève dans les échelles des niveaux de compétence et rendent possible l'établissement d'un bilan des acquis. Ces échelles sont les références officielles sur lesquelles doit être fondé le jugement posé sur le niveau de développement des compétences de l'élève.

Ce bilan se fera à des moments prédéterminés du parcours scolaire de l'élève. Ces moments sont en lien avec son âge chronologique et correspondent à des périodes charnières dans sa vie scolaire. Ces moments sont : les premières années de scolarisation de 5 ans à 8 ans; le passage au secondaire à 12 ans; au cours de l'adolescence avec ses besoins différents à 15 ans; la planification de la transition vers la vie adulte à 18 ans et finalement la fin de sa scolarisation et le passage à sa vie d'adulte à 21 ans.

L'enseignant ne pourra porter un jugement sur le niveau de développement de la compétence sans la mise en place d'un processus d'évaluation rigoureux. La figure 3 représente cette démarche.

Figure 3 – Démarche d'évaluation



Conclusion

Les échelles des niveaux de compétence servent d'outils de référence aux enseignants au moment de porter leur jugement sur le niveau de développement des compétences des élèves et de communiquer ce jugement.

Un portrait fiable des compétences développées par l'élève permet de mettre en place des situations d'apprentissage et d'évaluation signifiantes et authentiques favorisant la poursuite des apprentissages de l'élève. De plus, ce portrait devient un outil précieux de communication entre les différents partenaires. Il permet aussi, dans la démarche du plan d'intervention, de mieux planifier la transition de l'élève vers la vie adulte où il pourra actualiser son potentiel dans une perspective d'autonomie et de plus grande participation sociale.

Deuxième partie : Les échelles des niveaux de compétence

Agir efficacement sur le plan sensorimoteur

Pendant son parcours scolaire, l'élève prend de plus en plus conscience de son corps. Il en découvre les possibilités en vivant diverses expériences sensorielles dans différents contextes ou en expérimentant une variété d'actions faisant appel à la motricité fine ou globale.

À la fin de sa scolarisation, l'élève utilise au maximum son potentiel sensoriel et physique. Il maîtrise certaines actions mettant à contribution la motricité fine ou globale, ce qui lui permet d'agir efficacement dans différentes situations de la vie quotidienne tout en contribuant à son bien-être et à sa santé.

Compétence assurée

Organise sa réaction en réponse aux stimuli. Utilise un répertoire d'actions varié. Produit des actions, des gestes et des mouvements assez précis. Modifie ou synchronise ses actions en se référant à des informations sensorielles qu'il reçoit d'objets en mouvement. Modifie son action pour éviter le danger.

Compétence intermédiaire

Recherche la source de stimulation. Présente une variété de réactions en fonction des stimuli. Coordonne plusieurs mouvements. Fait un ou des gestes de protection dans une situation dangereuse.

Compétence modérée

Oriente ses mouvements sans les organiser vers le stimulus. Présente quelques réactions différentes en fonction des stimuli. Agit par tâtonnement ou par imitation dans l'exécution d'actions. Coordonne 2 mouvements. S'immobilise devant le danger.

Compétence émergente

Présente un réflexe à une stimulation précise. Présente un ou des réflexes de protection. Présente une seule réaction (mimiques, changements de posture, sons....), généralement la même, peu importe le stimulus. Exécute ses mouvements de façon non organisée.

Exprimer adéquatement ses besoins et ses émotions

Pendant son parcours scolaire, l'élève expérimente, dans différentes situations de la vie scolaire, une gamme de besoins et d'émotions qu'il apprend à exprimer de façon appropriée. Il découvre l'existence de l'autre et apprend à s'en différencier en reconnaissant ce qui lui appartient et ce qu'il ressent. De plus, il apprend à reconnaître et à varier ses champs d'intérêt et à faire des choix en fonction de ses goûts et de ses préférences.

À la fin de sa scolarisation, l'élève exprime plus souvent, dans une plus grande variété de situations et de manière plus adéquate, ses besoins, ses goûts et ses émotions. Il en vient ainsi à mieux affirmer son individualité.

Compétence assurée

Utilise des comportements spécifiques pour manifester ses émotions, ses besoins, ses intérêts et ses préférences en lien avec la situation. Se fait comprendre par l'ensemble des personnes qu'il côtoie, lorsqu'il démontre ses besoins, ses intérêts, ses émotions et ses préférences. Exprime ses émotions avec une intensité et une durée appropriées à la situation.

Compétence intermédiaire

Utilise des façons différentes pour démontrer quelques émotions et besoins. Certaines façons sont utilisées de manière spécifique pour démontrer une émotion ou un besoin particulier. Lorsqu'il démontre ses émotions ou ses besoins, l'élève se fait comprendre par les personnes qui lui sont familières et certaines qui ne le sont pas. Exprime ses émotions avec une intensité et une durée qui sont parfois appropriées à la situation.

Compétence modérée

Utilise quelques façons pour démontrer toutes ses émotions et ses besoins. Réutilise un comportement spécifique pour démontrer son émotion ou son besoin. Est compris par une ou quelques personnes familières dans l'expression de ses besoins et émotions.

Compétence émergente

Utilise une seule façon pour démontrer ses émotions et ses besoins. Se fait rarement comprendre, même par une personne familière dans la démonstration de ses émotions et ses besoins. Démontre son plaisir, son déplaisir, son confort et son inconfort.

Interagir avec son entourage

Pendant son parcours scolaire, l'élève apprend à accepter la présence de l'autre, à créer des liens interpersonnels et à avoir des comportements socialement acceptables. Il s'adapte de plus en plus aux situations et participe à des activités sociales en respectant davantage les règles.

À la fin de sa scolarisation, l'élève accepte de plus en plus la présence des autres et amorce plus fréquemment des interactions plus conformes à ce qui est attendu d'un jeune adulte.

4

Compétence assurée

Applique plusieurs conventions sociales dans ses rapports avec les autres. Partage le matériel lors d'un jeu ou d'une activité. S'engage dans une activité avec les adultes ou les pairs et la poursuit. Respecte les règles de vie de son groupe. Prend l'initiative d'établir un contact avec les adultes ou les pairs.

3

Compétence intermédiaire

Recherche la présence ou la proximité de l'adulte ou des pairs. Fait quelques actions avec les autres. Applique quelques règles de vie de son groupe. Reproduit les actions des autres. Répond aux actions amorcées par les autres.

2

Compétence modérée

Se tourne vers la personne ou la regarde lors d'une interaction. Réagit différemment en présence d'une personne avec laquelle il a un lien signifiant ou selon le niveau de familiarité. Tolère la présence ou la proximité des personnes. Fait des actions près des autres.

1

Compétence émergente

Réagit à la présence des autres. Tolère la présence et la proximité des personnes familières.

Communiquer efficacement avec son entourage

Pendant son parcours scolaire, l'élève développe sa capacité à porter attention aux messages qui lui sont adressés et à les comprendre, ainsi qu'à formuler à son tour de courts messages. Il construit ainsi son répertoire d'habiletés communicatives et prend de plus en plus de plaisir à communiquer avec les autres.

À la fin de sa scolarisation, l'élève comprend un plus grand nombre de messages et en produit des plus intelligibles en utilisant un mode de communication fonctionnel qui lui est propre.

Compétence assurée

Communique avec plusieurs interlocuteurs. Utilise un code verbal ou non verbal compris de ses interlocuteurs familiers et certains non familiers dans un environnement élargi. Essaie un autre moyen pour se faire comprendre lorsque les moyens qu'il utilise pour communiquer ne sont pas efficaces. Maintient le contact établi avec son interlocuteur. Présente des réponses qui tiennent compte des informations verbales qu'il reçoit. Répond par des combinaisons de mots ou de symboles. Exécute des consignes de plus d'un élément.

Compétence intermédiaire

Recherche l'attention de la personne avec qui il veut communiquer. Utilise des moyens de communication appartenant à un code gestuel, graphique ou oral. Répète son message ou son action lorsqu'il n'est pas compris ou qu'il n'a pas l'attention de son interlocuteur. Présente des réponses en lien avec les informations verbales accompagnées de différents supports tels que les images, les gestes naturels et certains gestes codés. Répond par des actions dirigées à la suite d'une consigne simple. S'engage dans un échange impliquant quelques interactions avec son interlocuteur. Se fait comprendre par des interlocuteurs familiers et certains non familiers de son environnement immédiat.

Compétence modérée

Regarde, se tourne, tend l'oreille ou s'approche de la personne qui communique avec lui. Réagit selon les informations verbales, accompagnées de différents supports tels que l'intensité et l'intonation de la voix, les attitudes corporelles, les gestes naturels ou la présentation d'objets concrets. Répond par des gestes naturels ou quelques actions dirigées lorsqu'une personne lui parle. Regarde ou s'approche de la personne avec qui il veut communiquer. Utilise des comportements de communication qui sont habituellement en lien avec son intention et compris par les interlocuteurs familiers.

Compétence émergente

Présente des mimiques, des changements de posture ou des sons lorsqu'une personne communique avec lui. Manifeste des comportements de communication non dirigés vers un interlocuteur. Utilise des comportements de communication qui sont rarement compris, même pour un interlocuteur familier. Utilise des comportements de communication rarement en lien avec son intention.

S'adapter à son environnement

Pendant son parcours scolaire, l'élève s'éveille à son environnement physique et humain par l'intermédiaire de ses sens, qu'il apprend à utiliser pour observer et explorer ce qui l'entoure. Il apprend à réagir au stimulus pertinent, à manipuler des objets et à expérimenter différents éléments de son environnement. L'acquisition de ces habiletés lui permet de comprendre son environnement et d'accéder progressivement à une certaine autonomie d'exécution dans l'accomplissement de tâches requérant la mobilisation de plus d'une habileté à la fois.

À la fin de sa scolarisation, l'élève a davantage conscience de lui-même et de son environnement physique et humain. Ses connaissances et sa conception du monde sont plus organisées. Ainsi, l'élève est plus en mesure d'utiliser l'ensemble des ressources mises à sa disposition pour s'acquitter des tâches qui lui sont proposées.

4

Compétence assurée

S'intéresse à plusieurs objets, jeux et activités. Utilise plusieurs objets de façon fonctionnelle. Classe des objets en fonction d'une catégorie conceptuelle. Utilise un ensemble d'indices pour comprendre ou anticiper une situation. Trouve un moyen ou une stratégie pour contrer une difficulté. Exécute des procédures en lien avec une situation. Fait des choix entre plusieurs éléments et les maintient.

3

Compétence intermédiaire

S'intéresse à des objets, des personnes et des représentations graphiques. Reproduit des mouvements, des gestes, des bruits, des mots, des mimiques ou des postures qu'il perçoit dans son environnement. Exécute des actions pour agir sur les personnes ou les objets. Utilise quelques objets d'usage courant de façon fonctionnelle. Maintient ses choix. Réagit à un objet différent dans un ensemble d'objets identiques. Coordonne des mouvements en fonction des informations sensorielles qu'il reçoit. Exécute une routine à l'intérieur d'une activité courante.

2

Compétence modérée

S'intéresse à plus d'un objet ou plus d'une personne. Réagit aux stimuli de façon variée. Reproduit quelques mouvements lorsque le stimulus l'intéresse. Se déplace et déplace des objets dans des espaces différents. Prend plaisir à observer l'impact qu'il produit sur les objets ou les personnes. Fait des choix entre deux éléments. Réagit lorsqu'un élément signifiant de son environnement est enlevé ou ajouté. Montre des signes qu'il reconnaît des personnes, des lieux, des objets ou des mots familiers. Agit sur les objets par tâtonnement.

1

Compétence émergente

Passe d'un état amorphe à un état d'éveil. Présente des réflexes récurrents. Réagit aux stimuli de façon indifférenciée. Utilise ses sens pour explorer les objets sans but précis. S'intéresse à un objet ou à une personne en particulier. Montre des signes qu'il connaît quelques personnes, lieux ou objets. Utilise des moyens non organisés et atteint son but par hasard.

S'engager dans des activités de son milieu

Pendant son parcours scolaire, l'élève acquiert une variété d'habiletés sensorielles et motrices, sociales, affectives, cognitives et communicatives. Graduellement, il utilise ses connaissances et ses stratégies dans différents lieux et situations de sa vie quotidienne.

À la fin de sa scolarisation, l'élève est capable, dans une certaine mesure, de s'adapter à son environnement, d'exécuter certaines tâches et de s'engager dans certaines activités lui permettant d'être mieux adapté et plus actif au sein de l'école, sa famille ou de la communauté.

Compétence assurée

Réalise une tâche, un jeu ou une activité commune à l'intérieur d'un petit groupe sans se laisser distraire. Utilise un horaire. Suit les étapes d'une tâche. Utilise les outils, les objets et appareils les plus courants de son environnement. Prend soin du matériel. Accepte les changements dans les routines, les tâches ou dans le déroulement d'une activité. Demande de l'aide lorsqu'il est en difficulté. Adopte des gestes sécuritaires en lien avec certains objets, lieux et déplacements qui lui sont familiers.

Compétence intermédiaire

Commence et termine une tâche, un jeu ou une activité. Réalise une tâche, un jeu ou une activité simple à proximité d'autres personnes. Réalise une tâche, un jeu ou une activité avec une autre personne. Accepte la supervision. Anticipe un événement ou une situation à partir d'indices. Accepte un délai avant de participer à une tâche, un jeu ou une activité. Participe aux routines de la vie quotidienne. Se déplace ou demande d'être déplacé vers un lieu familier dans un but précis. Arrête lorsqu'il est en difficulté.

Compétence modérée

Utilise divers jeux ou objets. Démontre son intérêt pour des activités ou des jeux. Cesse un comportement sur demande. Accepte un court délai avant de participer à une tâche, un jeu ou une activité. Associe des lieux aux activités qui s'y déroulent.

Compétence émergente

Explore des objets, des jeux ou des lieux. Interrompt momentanément un comportement sur demande. Porte attention à l'environnement physique et humain. Assiste à une activité avec les autres.

